

# Inscriptions à l'accueil de loisirs « Le Verboté »

## **Vacances de la Toussaint 2022**

**Du 24 au 28 Octobre 2022**

DOCUMENT À RETOURNER EN MAIRIE  
AU PLUS TARD **LE LUNDI 10 OCTOBRE 2022**

(à déposer au secrétariat ou par mail : [servicescolaire@evettesalbert.fr](mailto:servicescolaire@evettesalbert.fr))

**Les inscriptions sont enregistrées par  
ordre d'arrivée**

(capacité limitée : 16 enfants pour les 3/5 ans et 24 enfants pour les 6/11 ans)

NOM / Prénom de l'enfant (une fiche par enfant) : .....

Maternelle  Élémentaire

**Il est impératif d'inscrire les enfants pour l'accueil du matin et du soir.**

**Toute inscription est définitive et ne pourra plus être modifiée. (Sauf en cas de maladie de l'enfant, où il faudra justifier d'un certificat médical)**

Le centre de loisirs bénéficiera **d'un service de restauration** pendant les vacances aux mêmes conditions et tarifs que pendant les périodes scolaires.

Il est à noter que le fonctionnement de ce service exclut toute autre forme de restauration.

	ACCUEIL MATIN 7h30-8h30	ALSH JOURNEE +REPAS 8h30-17h30	ACCUEIL SOIR 17h30 à 18h15
Lundi 24/10/2022			
Mardi 25/10/2022			
Mercredi 26/10/2022			
Jeudi 27/10/2022			
Vendredi 28/10/2022			

**Accueil : Le montant du supplément forfaitaire appliqué après 18h15 est fixé à 20,00 €**

Les inscriptions doivent se faire **jusqu'à la date du 10 Octobre 2022**. Après cette date, aucune autre inscription ne sera enregistrée.

J'autorise mon (mes) enfant (s) à participer si des sorties en extérieur sont prévues au cours de la semaine.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'ALSH « Le Verboté ».

Date et signature des  
parents



Réservé Mairie

Date de réception